



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3720

Attribution d'une subvention de 4 000 euros à l'association "L'Ornithorynque", pour l'organisation de la 12e édition de "La Grande Côte en solitaire", du mercredi 25 au vendredi 27 juillet 2018

Direction des Evénements et Animations

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3720 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION "L'ORNITHORYNQUE", POUR L'ORGANISATION DE LA 12E EDITION DE "LA GRANDE COTE EN SOLITAIRE", DU MERCREDI 25 AU VENDREDI 27 JUILLET 2018 (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATIONS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'association « L'Ornithorynque », dont l'antenne du siège social est située 19 rue René Leynaud à Lyon 1<sup>er</sup>, organise la 12<sup>e</sup> édition de « La Grande Côte en solitaire », du 25 au 27 juillet 2018.

« L'Ornithorynque » a pour but la création, la production, la promotion de spectacles vivants toutes disciplines confondues en France et à l'étranger, la promotion d'artistes en France ou à l'étranger, l'édition d'œuvres littéraires, graphiques, sonores ou visuelles sur tout type de support, l'organisation des rencontres culturelles avec des artistes de pays différents, l'encadrement des animations et ateliers pour jeune public et adultes et enfin, l'impulsion des projets éducatifs et pédagogiques dans les milieux scolaires, socio-éducatifs et associatifs.

L'association gère durant l'année un lieu de diffusion et de création, situé Montée de la Grande Côte et accompagne des artistes dans leur projet, en accueillant des résidences de solistes.

L'année dernière, le festival a rassemblé plus de 1 700 spectateurs et chaque année depuis sa création en 2007, l'association réussit à inviter des têtes d'affiches comme Antoine Le Méneuret, Christian Olivier du groupe des Têtes Raides, ou encore l'icône punk-rock français Didier Wampas.

D'autre part, l'association a développé un réseau professionnel d'artistes, de techniciens, de structures culturelles, de festivals et des professionnels du spectacle, ce qui lui permet la mise en place de partenariats avec d'autres festivals (« Au bonheur des Mômes », « Inbutoh », « Le Guillet libre »).

La programmation complète de l'édition 2018 de « La Grande Côte en solitaire » est en cours de finalisation, mais certaines manifestations sont d'ores et déjà prévues.

Le festival investira pendant trois jours les places, rues, jardins, bars, boutiques, ateliers, théâtres de la Montée de la Grande Côte, ainsi que l'Amphithéâtre des Trois Gaules et l'Esplanade de la Grande Côte, dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon. La particularité de ce festival est la programmation des artistes « en solo ».

L'association souhaite notamment donner carte blanche à deux artistes actuellement accueillies en résidence, qui seront présentes lors du festival : la comédienne Marie Do Fréval incarnera quatre personnages successifs dans sa création intitulée « Les tentatives d'utopie vitale » ; Thérèse Bosc présentera « La réussite », spectacle musical mêlant sample, saxophone, guitare et objets sonores.

Des spectacles pour le jeune public feront également partie de la programmation qui sera riche et pluridisciplinaire.

A travers cette manifestation, l'association souhaite :

- offrir des spectacles variés accessibles à tous ;
- développer le réseau professionnel et ainsi inviter des artistes internationaux ;
- sensibiliser le public au projet d'expérimentation autour du « solo » ;
- réunir toutes les générations et catégories socioculturelles autour de plusieurs pratiques artistiques dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

En 2017, l'association a reçu une subvention de 4 000 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet évènement, par la délibération n° 2017/2786 du 27 mars 2017.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 7 000 euros allouée à l'opération, et le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 43 068 euros.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'association « L'Ornithorynque », je propose de lui allouer une subvention de 4 000 euros.

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Oui l'avis de la commission culture - patrimoine ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 4 000 euros est allouée à l'association « L'Ornithorynque », pour l'organisation de la 12<sup>e</sup> édition de « La Grande Côte en solitaire », du 25 au 27 juillet 2018.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018 de la Ville de Lyon, programme EVENCULT, opération AUTCULT et imputée sur la ligne de crédit 43985 correspondante à la nature comptable 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER